



Octobre 2021

Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Volume 11, numéro 8

Pour urgences de fin de semaine
(ex: Égouts bouchés, ponceaux arrachés, grosses fuites d'eau)
418 225-6305

Élections générales municipales 2021
Allons voter!



Le dimanche 7 novembre 2021, c'est jour de vote.

Lieu: Salle paroissiale (derrière l'église)

Heures: De 9h30 à 20h00

Pour voter, votre nom doit être sur la liste électorale.

Veillez apporter une pièce d'identité avec photo.

Voici les documents acceptés: carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport canadien, certificat de statut d'Indien, carte d'identité des Forces canadiennes.

Le port du masque est obligatoire ainsi que la distanciation.

Postes en élection

Maire	Conseiller #1	Conseiller #3	Conseiller #5	Conseiller #6
M. Gabriel Giguère	M. Yvan Bélanger	M. Gaston Dumas	M. Jean-Denis Paquet	M. Alain Dumas
M. Robby Poulin	M. Simon Breton	Mme Annick Lacroix-Maranda	Mme Louise Paquet	M. Gaétan Tremblay
	Mme Sylvie Bruneau			

Rappel 4e versement des taxes municipales

Prenez note que l'échéance du 4e versement des taxes municipales 2021 était le 12 octobre. Des frais (13% l'an) s'ajoutent aux paiements effectués après cette date. Merci de votre collaboration.



Dans ce numéro:

Procès-verbaux 13 et 20 septembre 2021	2-5
Dates réunions conseil municipal; Comité consultatif d'urbanisme: Appel de candidatures	5
Lecture compteurs d'eau	6
Sécurité incendie	7
Préparation hivernale véhicules routiers	8
Changement d'heure; Garage de toile; Taxe scolaire	9
HLM; Premiers répondants; Collecte des ordures aux 2 semaines; Activités des Fermières	10
Société historique; Aide financière pour mise aux normes installations septiques; Info bacs ordures	11
Service incendie - Infos; Comptoir d'Aubaines; FADOQ; CAPCHA	12
Loisirs: Informations diverses; Escouade canine MRC	13
Info fosses septiques; Centre du deuil; Havre l'Éclaircie; Transport Autonomie	14
Bibliothèque municipale	15
Bacs récupérateurs; Popote roulante; Location salle Optimiste	16
Développement économique	17
Bourses d'études Desjardins	18
Centre du Deuil; Recyclage; Lampadaires défectueux; Aide alimentaire; Abattage d'arbres	19
Prêt de matériel médical	20

**ASSEMBLÉES DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 13 septembre 2021.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

21-09-02 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021 tel que présenté.

COMPTES À ACCEPTER

21-09-03 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois d'août 2021 soient acceptés selon les chèques M2100028 à M2100031, C2100419 à C2100488 et L2100207 à L2000239 pour un déboursé total de 658 825,44 \$ incluant les salaires.

ADOPTION R 370-2021 MODIFIANT LE R 587-2015 CONCERNANT LA PAIX ET LE BON ORDRE DANS LA MUNICIPALITÉ

21-09-04 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on adopte le règlement 370-2021 modifiant le R 587-2015 concernant la paix et le bon ordre dans la municipalité afin d'abroger l'article 17 Pièce pyrotechnique.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 368-2021

La directrice générale/secrétaire-trésorière résume le Règlement no 368-2021, en indique l'objet et sa portée ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné par M. Robby Poulin à la séance du 12 juillet 2021;

ATTENDU qu'un premier projet de règlement a été adopté le 12 juillet 2021 ;

ATTENDU qu'un second projet de règlement a été adopté le 9 août 2021 ;

ATTENDU que la présente résolution ainsi que le Règlement no 368-2021 amendant le Règlement de zonage no 148-06 soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan ;

ATTENDU que le texte du Règlement no 368-2021 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

EN CONSÉQUENCE,

21-09-05 IL EST PROPOSÉ par M. Robby Poulin

APPUYÉ par Mme Sylvie Bruneau

ET RÉSOLU unanimement

QUE le Règlement no 368-2021 modifiant le règlement no 148-06 relatif au zonage afin de créer la zone commerciale Cb-57 (pour y inclure les lots 4891 102 et 5174 064) à même la zone résidentielle Rb-35 en bordure de la 1re Avenue Ouest pour y permettre l'implantation d'un terrain de camping, d'inclure le lot 6 100 060 à la zone Cb-56 et afin d'intégrer les nouvelles dispositions provinciales sur les piscines résidentielles soit et est adopté par ce conseil

OFFRE FORMULÉE PAR LE MTQ POUR LA RENONCIATION PARTIELLE À LA SERVITUDE DE NON-ACCÈS LE LONG DE LA ROUTE 173

Considérant que le ministre des Transports (MTQ) a transmis à la municipalité une offre préliminaire de renonciation partielle à de multiples sections d'une servitude de non-accès le long de la route 173 le 28 avril 2021.

Considérant que la renonciation partielle à la servitude de non-accès sera possible uniquement aux endroits à déterminer par le MTQ suivant une analyse de sécurité pour le secteur.

Considérant les divers échanges entre la municipalité et le MTQ ayant suivi cette offre et ayant notamment fixé le montant de la considération pour la renonciation partielle à un montant de 200 000 \$.

Considérant qu'il a également été convenu que la municipalité s'engage à signer une entente de collaboration avec le MTQ pour les travaux de réaménagement requis pour la régularisation des accès à la route 173 suivant les normes de sécurité du MTQ.

Considérant que la renonciation partielle à la servitude de non-accès pourra se faire dans un seul acte notarié.

21-09-06 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte l'offre formulée le 28 avril 2021 et modifiée suite à des échanges subséquents, pour la renonciation partielle à la servitude de non-accès le long de la route 173, au montant de 200 000 \$, et ayant le numéro de référence 9 2019 12 002. La municipalité s'engage à verser, avec l'acceptation de l'offre à transmettre au MTQ, un chèque représentant 10 % du montant de l'offre, à titre d'acompte et d'engagement de la part de la municipalité.

Que M. Yvon Paquet, maire, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires en lien avec l'offre du

MTQ notamment l'acceptation de l'offre et l'acte notarié à intervenir pour la renonciation partielle à une servitude de non-accès.

ENTENTE DE COLLABORATION POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT

Considérant qu'une entente de collaboration est nécessaire pour établir le partage des responsabilités et des coûts dans le cadre des travaux de réaménagement le long de la route 173.

Considérant que l'entente de collaboration cheminera en parallèle selon les évaluations du MTQ, suite à l'acceptation de l'offre, aux endroits où la servitude de non-accès peut faire l'objet d'une renonciation suivant les normes de sécurité applicables.

Considérant que la contribution des deux parties variera selon les renonciations de non-accès déterminées dans le cadre de la signature de cette entente.

21-09-07 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Côme-Linière s'engage à signer une entente de collaboration avec le ministère des Transports afin d'effectuer, au cours des prochaines années, des travaux correctifs de sécurité sur les accès problématiques. L'entente de collaboration doit permettre à la municipalité d'effectuer les travaux en régie et en sous-traitance, à sa convenance.

Que M. Yvon Paquet, maire, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires en lien avec l'entente de collaboration avec le MTQ.

Le maire quitte la séance.

OFFRE FORMULÉE PAR LE MTQ POUR LA RENONCIATION PARTIELLE À LA SERVITUDE DE NON-ACCÈS LE LONG DE LA ROUTE 173 — DEMANDE D'AJOUTS SUPPLÉMENTAIRES

21-09-08 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que la municipalité demande d'ajouter dans l'offre formulée modifiée par le MTQ pour la renonciation partielle à la servitude de non-accès le long de la route 173 une levée supplémentaire sur le lot 6 319 072 à l'endroit qui conviendra le mieux aux deux parties.

Que la municipalité demande que les travaux qui ont été faits sur la route 173, en collaboration avec la municipalité en 2008, soient reconnus réglementaires. Chaque entrée avait été corrigée à ce moment avec l'aide de bordures de rue et le MTQ.

Le maire revient à la séance.

SURPLUS AFFECTÉS — RENONCIATION PARTIELLE À LA SERVITUDE DE NON-ACCÈS LE LONG DE LA ROUTE 173

21-09-09 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que la municipalité paie l'acompte de 20 000 \$ de l'offre formulée modifiée par le MTQ pour la renonciation partielle à la servitude de non-accès le long de la route 173 avec les surplus affectés — 59-110-28 non-accès.

ACHAT 18E RUE

21-09-10 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que la municipalité procède à l'achat de la 18e Rue, lots 4 705 750 et 6 428 213, pour la somme de 1,00 \$.

DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES — 18E RUE

21-09-11 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que M. Yvon Paquet, maire, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à l'achat des lots 4 705 750 et 6 428 213 (18e Rue) pour la somme de 1,00 \$.

ACHAT RAYON DE VIRAGE PARC INDUSTRIEL ET TERRAIN

21-09-12 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que la municipalité procède à l'achat des lots 6 459 372 et 6 459 371 (rue du Parc industriel) pour la somme de 21 395 \$.

DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES — RAYON DE VIRAGE ET TERRAIN

21-09-13 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que M. Yvon Paquet, maire, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à l'achat des lots 6 459 372 et 6 459 371 (rue du Parc industriel) pour la somme de 21 395 \$.

OFFRE DE SERVICES — GESTIZONE — ÉTUDE PHASE 1 ET 2

21-09-14 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de Gestizone, au montant de 2 650 \$ plus taxes, pour l'étude des

phases 1 pour les projets de la 23e Rue, de la rue Dumas, de la rue Grenier, de la 1re Avenue Ouest, de la 8e Rue et des 3e et 4e Avenues.

PROGRAMMATION TECQ 2019-2023

21-09-15 Attendu que :

La municipalité a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'esence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Robby Poulin et résolu que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

La municipalité atteste, par la présente résolution, que la programmation de travaux version #2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 ;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version #2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux ap-

prouvés par la présente résolution.

DÉPÔT MISE À JOUR PLAN D'INTERVENTION MAMH

21-09-16 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on autorise Mme Katherine B. Rodrigue, ingénieure chez WSP, à déposer au nom de la municipalité de Saint-Côme-Linière la mise à jour du plan d'intervention auprès du MAMH.

OFFRE D'ACHAT — RADIO POMPIER

21-09-17 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on accepte la soumission d'Horizon Mobile, au coût de 4 220,92 \$, pour l'achat de quatre nouvelles radios pour le service incendie.

PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHÉ MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS MADA (VOLET 2 : SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE PLANS D'ACTION EN FAVEUR DES AÎNÉS)

Considérant l'importance pour la municipalité d'assurer aux aînés un milieu de vie de qualité, ce qui implique d'optimiser les possibilités de rester en santé, de s'impliquer et d'être en sécurité ;

Considérant que le volet 1 du Programme de soutien à la démarche MADA en l'occurrence l'élaboration ou la mise à jour de la politique et de son plan d'action est en voie d'être réalisé ;

Considérant que le Secrétariat aux aînés du ministère de la santé et des services sociaux offre un programme de soutien financier sur 3 ans pour les MRC (appel de projets 2021-2022, volet 2 : Soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés) ;

Considérant la possibilité pour chaque municipalité d'avoir une ressource pour assurer un suivi régulier des plans d'action, impliquant l'animation, la concertation et la mobilisation des comités locaux et l'établissement de liens avec des partenaires du milieu ;

21-09-18 En conséquence, il est proposé par M. Gilles Pedneault, appuyé par Mme Louise Paquet

Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien à la démarche MADA (demande collective pour le soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés) ;

De nommer Mme Louise Paquet, à titre d'élue, responsable du dossier « Aînés » pour notre municipalité ;

De nommer la MRC de Beauce-Sartigan, à titre de coordonnateur des travaux du présent projet ;

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU VOLET 4 DU FRR — SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 — Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

Attendu que les municipalités de Saint-Georges, Saint-Hilaire-de-Dorset, La Gaudeloupe, Saint-Évariste-de-Forsyth, Saint-Éphrem-de-Beauce, Saint-Benoît-Labre, Lac-Poulin, Saint-René, Saint-Martin, Saint-Théophile, Saint-Côme-Linière, Saint-Philibert, Notre-Dame-des-Pins, Saint-Honoré-de-Shenley, Saint-Gédéon-de-Beauce et Saint-Simon-les-Mines désirent présenter un projet d'étude d'opportunité de regroupement des services incendies ;

21-09-19 En conséquence, il est proposé par Mme Louise Paquet, appuyé par M. Alain Dumas et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la Municipalité de Saint-Côme-Linière s'engage à participer au projet d'étude d'opportunité de regroupement des services incendies et à assumer une partie des coûts ;

Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 — Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

Le conseil nomme la MRC de Beauce-Sartigan organisme responsable du projet.

ENGAGEMENT D'UN JOURNALIER ARÉNA / CHAUFFEUR DE ZAMBONI — M. SYLVAIN GRENIER

21-09-20 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Gaéтан Tremblay et résolu unanimement que l'on engage M. Sylvain Grenier, à titre de journalier aréna temps partiel, selon les conditions de la convention collective.

ENGAGEMENT D'UN POMPIER — M. YANNICK CÔTÉ

21-09-21 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on engage M. Yannick Côté, à titre de pompier pour le service incendie de la municipalité de Saint-Côme-Linière, selon les conditions de travail déjà existantes et avec une période de probation de six mois recommandée par M. Jean-François Bolduc, chef pompier.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS

LE CADRE DU PROGRAMME AIDE AUX IMMOBILISATIONS (VOLET 2)

21-09-22 ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Côme-Linière a pris connaissance des modalités d'application du Programme aide aux immobilisations (PAI) VOLET 2 du ministère de la Culture et des Communications (MCC) ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Côme-Linière désire présenter une demande d'aide financière au Ministère de la Culture et des Communications pour l'achat d'une chute à livres dans le cadre du Programme aide aux immobilisations (PAI) volet 2 ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Côme-Linière confirme qu'aucune demande d'aide financière ne sera faite au MCC pour augmenter de l'aide fonctionnellement à la suite du projet d'immobilisation ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Côme-Linière s'engage à assumer une part estimée à un minimum de 692 \$ dans la réalisation du projet et d'assumer toute hausse du coût du projet.

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Mme Sylvie Bruneau, appuyée par Mme Louise Paquet, il est résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Saint-Côme-Linière mandate et désigne comme personne autorisée la directrice générale, Mme Maryane Bélanger, a présenté une demande d'aide financière pour le Programme aide aux immobilisations (PAI) volet 2, que le conseil confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les applications en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

DÉROGATION MINEURE — MME ANNIE LÉVESQUE — 37, CHEMIN DES LACS PAQUET — LOT 4 891 020

Nature et effets

Une dérogation mineure est demandée par Mme Annie Lévesque pour le lot 4 063 927 connu sous l'adresse du 37, chemin des Lacs Paquet, afin de construire un porche de 11 pieds X la profondeur de son garage tel que demandé. Selon notre réglementation municipale, un porche ou un appentis ne doivent pas dépasser 8 pieds de largeur.

Identification du site concerné

Lot 6 273 364, cadastre du Québec,

Le CCU recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure de Mme Annie Lévesque.

21-09-23 Il est proposé par M. Gaéтан Tremblay, secondé par Mme Sylvie Bru-

neau et résolu que l'on accorde la dérogation mineure à Mme Annie Lévesque, afin de construire un porche de 11 pieds X la profondeur de son garage tel que demandé.

DÉROGATION MINEURE — MUNICIPALITÉ SAINT-CÔME-LINIÈRE — 1408, RUE PRINCIPALE — LOT 3 747 063

Nature et effets

Une dérogation mineure est demandée par la municipalité de Saint-Côme-Linière, pour le lot 3 747 063 connu sous l'adresse du 1408, rue Principale, pour l'installation de la nouvelle enseigne annonçant le bureau municipal et la bibliothèque qui sera à 1 m du trottoir donc à environ 2 m de la rue au lieu des 3 m exigés par la réglementation.

Identification du site concerné

Lot 3 747 063, cadastre du Québec,

Le CCU recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure de la municipalité de Saint-Côme-Linière.

21-09-24 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gaéтан Tremblay et résolu que l'on accorde la dérogation mineure à la municipalité Saint-Côme-Linière pour l'installation de la nouvelle enseigne annonçant le bureau municipal et la bibliothèque.

DÉROGATION MINEURE — FERME RILLOUP HOLSTEIN — 2111, ROUTE DU PRÉSIDENT-KENNEDY — LOT 3 748 090

Nature et effets

Une dérogation mineure est demandée par la Ferme Riloup Holstein Inc., pour le lot 3 748 090 connu sous l'adresse du 2111, route Kennedy, pour sa nouvelle fosse à purin qui ne respecte pas les distances séparatrices prévues au règlement de zonage.

Identification du site concerné

Lot 3 748 090, cadastre du Québec,

Le CCU recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure de la Ferme Riloup Holstein Inc.

21-09-25 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gaéтан Tremblay et résolu que l'on accorde la dérogation mineure à la Ferme Riloup Holstein Inc., pour le lot 3 748 090 connu sous l'adresse du 2111, route Kennedy, pour sa nouvelle fosse à purin qui ne respecte pas les distances séparatrices prévues au règlement de zonage.

DÉROGATION MINEURE — M. JOHN MORIN ET MME ANNICK DOYON — 551, ROUTE NADEAU — LOT 5 687 223

Nature et effets

Une dérogation mineure est demandée par M. John Morin et Mme Annick Doyon, pour le lot 5 687 223 connu sous l'adresse du 551, route Nadeau, afin de construire leur nouvelle résidence en angle de la route Nadeau. Le règlement de zonage demande que la maison soit face au chemin et sans angle.

Identification du site concerné

Lot 5 687 223, cadastre du Québec,

Le CCU recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure de M. John Morin et Mme Annick Doyon.

21-09-26 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Alain Dumas et résolu que l'on accorde la dérogation mineure à M. John Morin et Mme Annick Doyon afin de construire leur nouvelle résidence en angle à la route Nadeau.

DEROGATION MINEURE — M DANIEL RODRIGUE —1555, RUE DUQUET — LOT 3 748 011

Nature et effets

Une dérogation mineure est demandée par M. Daniel Rodrigue pour le lot 3 748 011 connu sous l'adresse du 1555, rue Duquet, afin de construire un appentis de 13 pieds X la profondeur de son garage existant (32 pieds) comme demandé. Selon notre réglementation municipale, un porche ou un appentis ne doivent pas dépasser 8 pieds de largeur.

Identification du site concerné

Lot 3 748 011, cadastre du Québec,

Le CCU recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure de M Daniel Rodrigue.

21-09-27 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Alain Dumas et résolu que l'on accorde la dérogation mineure à M. Daniel Rodrigue afin de construire un appentis de 13 pieds.

OMH ST-CÔME-LINIÈRE — ÉTATS FINANCIERS 2020

21-09-28 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on accepte le dépôt des états financiers de l'OMH pour l'exercice 2020. Une quote-part de 4 779 \$ avait été demandée en 2020. La municipalité devra un montant supplémentaire de 1 413 \$ à l'Office d'Habitation du Sud de la Chaudière suite au dépôt des états financiers par les auditeurs externes.

DEMANDE COMMANDITE — SOCCER MINEUR

21-09-29 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on donne un montant de 900,00 \$ au soccer mineur. (10,00 \$ par inscription, 90 inscriptions pour l'année 2021)

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 20 septembre 2021.

SOUMISSION ASPHALTAGE – COUR HÔTEL DE VILLE

21-09-32 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu que l'on accepte la soumission de Pavage Sartigan Ltée, au coût de 20 800 \$ plus taxes, afin de paver la cour de l'hôtel de ville et de la bibliothèque municipale.

M. Alain Dumas met sa dissidence.

Prochaines assemblées

régulières du conseil municipal

Lundi le 15 novembre à 19h00

(La réunion de novembre est reportée d'une semaine en raison des élections)

Lundi le 13 décembre à 19h00

Maintenant à la salle paroissiale

1547, 19e rue (derrière l'église)

Les citoyens peuvent de nouveau assister aux réunions, en respectant les directives de la santé publique. La distanciation étant obligatoire, les places sont donc limitées.

Diffusion des séances de conseil sur Internet

Sur Beauce.TV



Habituellement disponible 24 heures après la réunion. Un lien direct est sur le site internet de la municipalité, www.stcomelinier.com

Onglet «municipalité».

Vous sélectionnez ensuite «conseil municipal».

Comité consultatif d'urbanisme

Appel de candidatures

Trois postes au niveau des citoyens(nes) seront disponibles à partir de janvier 2022 dans le comité consultatif d'urbanisme. Vous devez être en mesure d'assister aux réunions du CCU qui se tiennent en soirée une fois par mois. Ces trois postes sont pour un mandat de deux ans.

Pour soumettre votre nom ou pour des informations, vous pouvez communiquer avec M. Yves Turcotte, technicien en urbanisme, au 418-685-3825 poste 203 ou techurb@stcomelinier.com



Avis aux utilisateurs du réseau d'aqueduc municipal

Lecture de votre compteur d'eau en octobre 2021

Aidez-nous à prendre la mesure de votre compteur d'eau pour la taxation de l'année 2022.

Il suffit de se rendre sur notre site internet: www.stcomelinriere.com

Remplir le formulaire «Déclaration du compteur d'eau» qui se trouve sous l'onglet «SERVICES».

Y indiquer le nom du propriétaire, le courriel, l'adresse de la propriété et la date de lecture.

Joindre la photo du compteur (différents modèles existent sur notre territoire).

Cliquer sur «Envoyer». Nous vous remercions de votre collaboration.





Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI!

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

PRÉPARATION HIVERNALE VÉHICULE ROUTIER

Du 1^{er} décembre au 15 mars, votre véhicule doit être muni de quatre pneus d'hiver conformes et en bon état. Selon la région du Québec où vous vous trouvez, il pourrait être préférable de faire installer vos pneus d'hiver avant le 1^{er} décembre et de les garder sur votre véhicule au-delà du 15 mars. Par ailleurs, au moment du changement de pneus, pourquoi ne pas faire faire une bonne mise au point de votre véhicule avant la saison froide?

MISE AU POINT POUR LA SAISON HIVERNALE

Pour rouler en toute sécurité durant l'hiver, le ministère des Transports recommande de faire faire une bonne mise au point de votre véhicule avant le début de la saison froide.

POINTS IMPORTANTS À VÉRIFIER

- Fonctionnement des essuie-glaces et du système de chauffage et de dégivrage
- Niveau de lave-glace
- Liquide de freins et liquide de servodirection
- Antigél
- Huile à moteur et huile à transmission
- Pneus, y compris le pneu de secours
- Système électrique et système d'allumage
- Feux et klaxon
- Courroies, freins, batterie et alternateur

Source: <https://saaq.gouv.qc.ca/>





Changement d'heure

On doit reculer l'heure dans la nuit du 6 au 7 novembre prochain.

Garage de toile

Il est permis d'installer un garage de toile à partir du 15 octobre jusqu'au 15 avril de l'année suivante.



Facture de la taxe scolaire

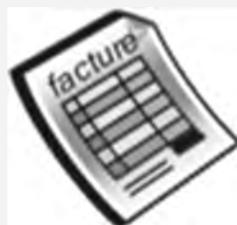
Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin

*** AVIS IMPORTANT CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA TAXE SCOLAIRE ***

Prenez garde de ne pas confondre votre paiement de la taxe scolaire avec celui des taxes municipales. Il s'agit de deux institutions distinctes. Nous recevons encore beaucoup de paiement de taxe scolaire par erreur.

Le compte de taxe scolaire est payable à Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE).

Merci de votre vigilance.



Site internet
de la municipalité de
St-Côme-Linière:

www.stcomelinier.com



HLM St-Côme-Linière

Demande de logement

Prenez note que pour une demande de logement en HLM à St-Côme-Linière, vous devez maintenant contacter le bureau municipal pour obtenir un formulaire:

418-685-3825 ou st-come@stcomelinier.com

Depuis 1933... plus de 80 ans!

Fermières St-Côme



Réunion mercredi le 10 novembre à **19h00** à la salle Optimiste (aréna)

Exhibit: Décorations de Noël

Tricot: Bas, couvertures, chapeaux

Port du masque et distanciation toujours en vigueur

Bienvenue à toutes!

Le Conseil



Collecte des ordures

Retour de la collecte aux 2 semaines

Prenez note que la collecte des ordures se fait maintenant aux 2 semaines. Les calendriers des ordures et du recyclage sont accessibles en tout temps sur le site internet de la municipalité, onglet services.



En raison de la COVID-19, les activités sont suspendues.

Premiers répondants

La fonction de premier répondant assure, de par sa proximité à la population, une réponse rapide et efficace pour les situations d'urgence vitale en attendant l'arrivée des techniciens ambulanciers.

La municipalité de St-Côme-Linière est à la recherche de citoyens de notre communauté pour rejoindre l'équipe des premiers répondants.

Ça vous intéresse?

Veuillez nous le faire savoir par courriel:

incendie@stcomelinier.com

ou par téléphone: 418-685-3825 poste 500

***Merci à l'avance
de votre intérêt!***



Le brayage du lin

Dans les années 1920, on cultivait le lin à Saint-Côme. Cette plante donnait d'abord une fleur qui se transformait en graine. La graine avait des vertus médicinales et donnait aussi une huile. La tige donnait une fibre textile après plusieurs opérations, dont le battage, le brayage, l'écorchage et le peignage. La photo nous présente une séance de brayage du lin vers 1926, chez Louis Gauthier, près de la rivière du Loup, dans Jersey-Nord. De gauche à droite: Zélie Gauthier, Edgard Gauthier, Éva Gauthier, Arthur Gauthier, Olivine Drouin, Catherine Poulin et Louis Gauthier. Le brayage se faisait en corvée. On se servait d'une braie à lin.

Fonds Monsieur Josephat Gagnon (117-21). Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière.

Aide financière pour la mise aux normes des installations septiques

Des sommes sont disponibles en 2021. Une aide de 1,000\$ est offerte. Certaines conditions s'appliquent.

Informez-vous:

418-685-3825

Courriel:

st-come@stcomelinier.com

Centre d'écoute Beauce-Etchemins

Ne restez pas seul(e) dans ces moments difficiles, nous sommes là pour vous.

Service d'écoute téléphonique, gratuit et confidentiel 24h/24, 7 jours/7

Appelez nous: 418-228-0001

Disposition du bac à déchets et du bac de recyclage lors de la collecte

Nous demandons à la population de placer le bac à au moins 1 ou 2 pieds à l'intérieur de leur cour. L'entrepreneur responsable de la collecte est capable de vider le bac à cette distance.

Un bac mis directement sur la voie publique peut être nuisible à la circulation ou aux piétons, et risque d'être endommagé par les véhicules lourds.

Nous vous remercions de votre collaboration.



PROPRIÉTAIRES



Vous possédez une maison ancienne datant d'avant 1950 et ayant conservé un **bon potentiel patrimonial** ?



Vous envisagez entreprendre **dans les prochains mois** des travaux extérieurs d'agrandissement, de réfection de solage, d'isolation, de modification de revêtement, de fenêtres, de toiture, de galerie ou autres ornements ?



Vous aimeriez **être conseillé** afin de préserver le cachet de votre demeure ?



Vous souhaitez **évaluer les étapes à réaliser**, ainsi que le **budget à prévoir** ?

Consultez **CAPCHA.CA**



Service incendie St-Côme-Linière

Le service de prévention des incendies vous rappelle que vous devez faire une demande de permis à la municipalité pour les feux à ciel ouvert. Merci de votre collaboration.

Vous aimeriez être pompier volontaire?

Contactez la municipalité au 418-685-3825



La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ? Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés.

Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressé-e-s ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis : 418-685-3654
ou Louise : 418-685-1273

Bingo à chaque mardi à 13h00

25 personnes maximum

Preuve de vaccination obligatoire

Bienvenue à tous!

COMPTOIR D'AUBAINES DE ST-CÔME

Un magasin ouvert à tous. Un excellent moyen de faire du recyclage de vêtements... Une bonne façon de donner au suivant... Un excellent moyen d'économiser sur des vêtements pratiquement neufs.

Bienvenue à tous!



Comptoir d'aubaines Modification à l'horaire

Mercredi	13h00 à 15h30
Jeudi	13h00 à 15h30
	18h00 à 20h00
Vendredi	13h00 à 15h30



Aréna St-Côme-Linière

Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles.

Glace intérieure

Surveillez la page Facebook de l'aréna pour l'horaire du hockey libre et du patinage libre.



Stationnement

Pour l'accès au skatepark, il y a quelques espaces de stationnement disponibles sur la 5e Avenue (entre le couvent et les HLM). Sinon, plusieurs cases sont disponibles sur la 19e Rue, rue de l'aréna.

*** INTERDICTION D'UTILISER LE STATIONNEMENT DES HLM EN TOUT TEMPS. ***

«Skatepark»

Accessible tous les jours de 8h à 21h30
Les lumières seront fermées à 21h30.
Des toilettes sont accessibles de 9h00 à 21h00 au petit bâtiment de services près des jeux d'eau.



CASQUES ET GENOUILLÈRES
OBLIGATOIRES



Escouade canine MRC

PAIEMENT DES LICENCES POUR CHIENS

Vous pouvez effectuer le paiement de la licence de votre chien via le site internet de l'Escouade canine MRC: escouadecaninemrc.com

Si vous procédez de cette façon, une médaille vous sera retournée par la poste.

Nous vous remercions de votre collaboration.

REQUÊTE
CONCERNANT UN ANIMAL ?



418-225-9203

Contactez les professionnels
qui s'occupent de notre municipalité

FOSSE SEPTIQUE

Période de vidange de fosses septiques pour bénéficier du tarif régulier **(vous avez la responsabilité de vous inscrire à l'avance pour bénéficier du tarif régulier)**

Cédule 2021

Du 13 au 17 septembre 2021: Tous les secteurs SAUF route Kennedy et route 275

Du 20 au 24 septembre 2021: Route Kennedy et route 275

Par courriel: fosse@vsjb.ca (une confirmation vous sera acheminée)

Par téléphone:

418 397-8479 (en tout temps sur une boîte vocale) ou

418-226-5300 (du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h).

Les coûts pour la vidange de votre fosse sont facturés par votre municipalité et sont payables à celle-ci.

Des coûts additionnels sont prévus dans les cas suivants:

Vidange en dehors de la période de vidanges prévue pour votre secteur;

Déplacement inutile (adresse mal identifiée, fosse pas trouvée ou inaccessible, couvercles mal dégagés, entrée obstruée, barrée ou non dégagée, etc.).

Travaux de mise aux normes nécessitant une vidange dans un délai moins de 48 heures ouvrables;

Vidange en urgence dans un délai moins de 24 heures, soir de semaine, vendredi après-midi, fin de semaine, jours fériés, période du temps des fêtes et en dehors des heures régulières de bureau.

Centre du deuil Beauce-Etchemins

La douleur et le vide ressentis dus à la perte d'un être cher demandent souvent de l'accompagnement dans les premiers pas de cette épreuve. Services d'accompagnement individuel ou de groupe pour les adultes ;

Ne restez pas seul dans ce tournant important de votre vie.

Contactez-nous au 418-228-3106

FOSSE DE RÉTENTION

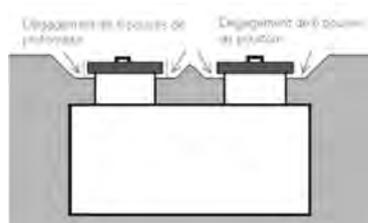
Pour obtenir une vidange, composer le 418 226-5300 du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h, ou par courriel à fosse@vsjb.ca

La vidange de fosse de rétention se fait selon le besoin du propriétaire. Il n'y a pas de cédule établie pour ce type de fosse. Pour bénéficier du tarif régulier, vous devez prévoir un délai maximal de 5 jours ouvrables. Des frais additionnels s'appliqueront pour toutes demandes nécessitant une vidange dans un délai de 3 jours ouvrables et moins.

VIDANGE EN URGENCE

En cas d'urgence durant les fins de semaines, jours fériés ou congés des Fêtes, veuillez composer le 1-866-291-1280 et une personne répondra à votre appel. Des frais additionnels vous seront facturés.

Lorsqu'une vidange de fosse est prévue, le propriétaire doit s'assurer de rendre l'emplacement accessible et dégager les couvercles de la fosse de 6" au pourtour et 6" en profondeur la fin de semaine précédent la semaine prévue de la vidange. Aucun avis téléphonique sera acheminé au propriétaire pour lui faire un rappel.



Prenez note qu'avec la crise actuelle due à la COVID-19, il se peut que l'horaire pour les vidanges de fosses septiques soit modifié. Ça pourrait se faire plus tôt ou plus tard en journée, et même les fins de semaines. Merci de votre compréhension.

Pour éviter la propagation de la COVID-19, les camionneurs ne laissent plus d'accroche porte lors de la vidange de votre fosse septique. Pour vous signaler que la vidange a bien été faite, un X sera fait sur un des couvercles.



Tu peux nous joindre en tout temps au

418 227-1025 ☎ 1 800 709-1025

24 heures sur 24, 7 jours par semaine



**Transport
Autonomie**
Beauce - Etchemins
Transport adapté et collectif

Pour plus d'information

Transport adapté : 418-227-4147

Transport collectif : 418-227-2626

Site Internet www.transportautonomie.com

Bibliothèque municipale

Nouveautés «best-sellers» à la bibliothèque municipale - Location à 2.00\$ / 2 semaines

Seule la collection «best-sellers» est payante... Tous les autres livres et magazines sont gratuits.



Heures d'ouverture
Lundi : 8h30-12h00 et 13h00-16h30
Mardi: 8h30-12h00 et 13h00-16h30 et 18h30-20h30
Mercredi: 8h30-12h00
Vendredi: 18h30 - 20h30
Info: 418-685-3825 poste 205



Bacs récupérateurs au garage municipal

1555 route Kennedy

Des bacs récupérateurs ont été installés au garage municipal (sur le côté, **près de la grande porte de garage**).

Huile à moteur

Prestone

Filtreur

Contenant plastique

Huile à friteuse

Vous pouvez dès maintenant y déposer vos liquides, prestone, filtres et contenants usagés.

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

Merci de votre collaboration.



La municipalité de St-Côme offre toujours aux citoyens la **location de la salle Optimiste** pour réunions et événements divers, dans le respect des directives sanitaires de la santé publique. Cette salle, climatisée, située au 2e étage de l'aréna, est équipée d'un ascenseur qui permet un accès facile pour tous.

WI-FI disponible.

Pour information : 418-685-3825 poste 300



Encombrants ménagers à faire ramasser :

Un seul numéro : **418-685-2230**



Avez-vous visité notre site internet?

www.stcomelinere.com

Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres... Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook?

Municipalité St-Côme-Linière

La meilleure façon d'être informé de ce qui se passe dans la municipalité.



Association
Bénévole
Beauce-Sartigan

Service de popote roulante

**Livraison
de repas
chaud à
domicile**

**Saint-Georges
et les environs**

Clientèle :

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants



Place Centre-Ville
11 400, 1^{re} Avenue, bureau 120-A,
Saint-Georges Qc G5Y 5S4

www.benevolatbeauce.com



**418 228-0007
poste 5**

Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. **L'invitation est lancée à tous les promoteurs...** Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.



Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

Nouveauté: Il est maintenant possible de faire votre demande de permis de construction, rénovation etc. en ligne si vous le désirez via notre site internet (onglet service/ demande de permis construction).

Si vous avez besoin d'informations rapides, des annexes d'informations sont disponibles en haut de la page Pour toutes questions, vous pouvez contacter M. Yves Turcotte: 418-685-3825 poste 203 ou par courriel : techurb@stcomelinriere.com

Merci de votre collaboration!

Terrains disponibles au parc industriel

Pour informations:
(418) 685-3825



Nouveau développement résidentiel

Les Boisés Dulac

(secteur route Rodrigue et rang St-Joseph)

Très beaux terrains... À voir!

Infos: M. Gilles Dulac

1-819-568-8815

gillesdulac@hotmail.com

M. Jean-François Dulac

1-819-246-9779

jfrancdulac@videotron.ca

Terrains résidentiels à vendre

18e Rue

Pour informations:

**Les Entreprises
Dennis Poirier Inc**

Téléphone : 418-230-8088

Courriel :
dennispoirier@hotmail.com

Terrains résidentiels à vendre à St-Côme-Linière

Terrains situés sur la 16e Rue, entre la 12e Avenue et la 16e Avenue, asphaltée.

Services d'aqueduc et d'égout inclus.

À proximité des services municipaux: École, aréna, église, bureau de poste, etc.

Pour information:

Daniel Dumas

(418) 226-8370

Courriel:

danieldumas@hotmail.ca

LES TROIS AILES RÉSIDENCE DE SOINS

Bureau d'information

1189, route du Président-Kennedy

Saint-Côme-Linière QC G0M 1J0

418 225-6237

Construction neuve sur un seul étage à St-Côme-Linière

Nouveau développement à St-Côme-Linière...

Comprenant 28 terrains disponibles avec services (eau et égout) de 13 200 à 19 000 pieds carrés. Près de l'école et des structures sportives, rue asphaltée.

Disponible en auto-construction ou clé en main

Pour aussi peu que 1.85\$/pied carré

Contactez Steven Bédard, Constructions Bed-Clé, au 418-685-3257



Du succès dans tes études

18 500 \$ EN BOURSES D'ÉTUDES REMIS PAR TA CAISSE

BOURSES D'ÉTUDES

SECONDAIRE	PROFESSIONNEL ET COLLÉGIAL	UNIVERSITAIRE
5 X 200 \$	10 X 500 \$	10 X 750 \$

BOURSES DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

2 BOURSES DE 500 \$

BOURSES D'EXCELLENCE

AU TOTAL, 4000 \$ EN BOURSES VERSÉS DANS CES CATÉGORIES :

Arts et culture
Engagement communautaire
Sports

Soumets ta candidature entre le 8 novembre 2021 et le 7 janvier 2022. Formulaire d'inscription et règlements disponibles en caisse ou en ligne. desjardins.com/caissedesuddebeauce

 **Desjardins**
Caisse du Sud de la Beauce



Centre d'Écoute du CEPS Beauce-Etchemins

La douleur et le vide ressentis dus à la perte d'un être cher demandent souvent de l'accompagnement dans les premiers pas de cette épreuve.

Comme vous le savez sans doute, le Centre du deuil offre des rencontres de groupe et individuelles pour toutes personnes adultes vivant un deuil.

Nos prochains groupes débiteront bientôt sous forme de vidéo conférence.

Contactez nous pour de plus amples informations.

Centre du deuil du CEPS Beauce-Etchemins

T : 418-228-3106

C : cepsaa@ip4b.net



Abattage d'arbre

Avis à toute la population

Concernant l'abattage d'un arbre, qu'il soit malade, mort, dangereux, ou pour toute autre raison, cela prend un permis délivré par la municipalité et le coût est de 10\$. Lorsque le technicien, reçoit la demande il peut aller prendre une photo sur place pour constater que l'arbre est très dangereux ou dans les conditions énumérées ci-haut.

Pour faire une demande de permis:

M. Yves Turcotte: 418-685-3825 poste 203
ou par courriel : techurb@stcomelinere.com

RECYCLAGE

En novembre 2021, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:

Jeudi le 11 novembre

Jeudi le 25 novembre



Lampadaires de rue défectueux? Merci de nous en aviser:

www.stcomelinere.com, onglet «services» —) Défectuosité lampadaires de rue.

Un service d'aide alimentaire est disponible dans votre village!

Si vous vivez une situation plus difficile financièrement et vous voulez améliorer vos conditions de vie, nous sommes là pour vous.

- Une aide une fois par mois;
- En tout confidentialité;
- Contribution symbolique pour les frais de transport;
- Réception directement à St-Côme.

Pour plus d'informations, contactez **Isabelle Thompson** à l'Association Bénévole Beauce-Sartigan: **418-228-0007 poste #5**





Les Chevaliers de Colomb...
Au service de sa communauté
Prêt de matériel médical

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 83: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10\$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations:

M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Michel Pomerleau au 418-685-3150.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Municipalité St-Côme-Linière
 1408 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)
 G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825
 Télécopieur: 418-685-2566
 st-come@stcomelinriere.com

www.stcomelinriere.com

**Dépôt légal à la
 Bibliothèque Nationale**

MAIRE
Cellulaire
418- 222-3472

**Centre d'écoute téléphonique et de prévention du
 suicide Beauce-Etchemin**

Ligne d'écoute: 418-228-0001

Le Sillon

**Regroupement de parents et amis de la personne
 atteinte de maladie mentale**

URGENCE DÉTRESSE:

1-866-APPELLE

1-866-277-3553



**Réservation
 418-227-2626**



**Comptabilité •
 Fiscalité •**

Sandra Paquet
Mélanie Côté, B.A.A.

1614, 6e Rue
 Saint-Côme-Linière, Qc, G0M 1J0
 comptabilitepaquetcote@globetrotter.net

Tél.: (418) 685-2630
 Cell.: (418) 222-4133
 Fax: (418) 685-3972

• Pierre et gravier • Paillis de cèdre • Terreaux • Sable



**James Veilleux
 418-230-8242**

Vrac, livraison et chargement sur place Saint-Côme-Linière

**ME MARIE-EVE
 POULIN**
 NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
 Beauce (Québec) G0M 1J0
 Courriel : mepoulin@notarius.net
 Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 226-6284 • F. 1 855 684-0442



**CONSTRUCTION
 CHRISTIAN BERGERON**

Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.